

MERCREDI, 12 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. McKay,—la pétition de John H. Tilden, et autres, de la cité de Hamilton, Ontario.

Par M. Corbould,—la pétition de J. A. Gemmill, écuyer, avocat, de la cité d'Ottawa, Ontario.

Par Sir John Carling,—la pétition du Conseil des Métiers et du Travail, de London, la pétition de l'Union typographique, No 133; la pétition de l'Union des Moutiers en fer, No 37, et la pétition de l'Union des Cordonniers, No 132, de London, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du comté de Hastings, Ont., demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles seront obligées de faire pour les enfants émigrés pauvres, inutiles ou criminels.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Québec, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Bill (No 26) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Shepard.

Bill (No 27) concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Bill (No 37) à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack; et

Bill (No 40) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario Sud.

Et les bills suivants avec des amendements, savoir :—

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa.

Bill (No 30) concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Bill (No 39) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit.

Bill (No 42) concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan; et

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Sur motion de M. McKay, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que la pétition de John H. Tilden et autres, de la cité de Hamilton, Ontario, présentée ce jour, soit maintenant lue;